

Rubrique: Marché financier

Sous-rubrique: Agrément relatif à la pratique d'une branche d'assurance

Date de publication: SHAB 03.01.2024 Visible par le public jusquau: 03.01.2029 Numéro de publication: FM04-0000000179

Entité de publication

Eidgenössische Finanzmarktaufsicht (FINMA), Laupenstrasse 27, 3008 Bern

Agrément relatif Readel SA à la pratique d'une branche d'assurance

Organisation concernée:

Readel SA CHE-496.361.984 Rue Jean-F. Bartholoni 4 1204 Genève

Indications sur l'agrément:

Branches d'assurances autorisées:

C1

Date de la décision: 14.12.2023

Remarques juridiques:

Conformément à l'art. 6 de la loi fédérale du 17 décembre 2004 sur la surveillance des entreprises d'assurance [LSA; RS 961.01), l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) a octroyé l'agrément qui permet à l'organisation citée d'exploiter des affaires dans les branches d'assurance mentionnées.